la cgt POSTAUX DE PARIS

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

Paris, le 5 Décembre 2011

Section de Paris 17 PDC

NON AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS !

Mardi 29 novembre tous les syndicats ont été invités par la direction pour discuter de la prochaine réorganisation qui devrait être mise en place fin juillet 2012 et des 12 suppressions d'emplois annoncées pour l'instant.

Toujours la même rengaine

La direction a annoncé sa méthode : elle n'a pas changé depuis la dernière organisation !

C'est toujours le même baratin au sujet d'une réorganisation qui, comme son nom ne l'indique pas, est en fait un plan de suppressions d'emplois et qui n'est aucunement destiné à mettre de l'ordre là où il y en aurait pas.

Après des comptages, ça sera la dénonciation des régimes de travail, des réunions avec les syndicats, des groupes de travail, etc.

Nous connaissons la chanson par cœur ! La Poste comme d'habitude nous fera son cinéma et nous proposera 3 scenarii… mais quelque soit le scénario, il y aura 12 emplois supprimés.

Voilà ce que dès maintenant la direction envisage

Elle voudrait mettre en place l'organisation dite : *« Facteurs d'Avenir »*, ce qui se traduira par la fin des samedis sur deux pour les deux tiers des facteurs et des lundis de repos pour l'autre tiers.

Puis, les facteurs d'équipe seront sur des tournées dites *« sécables ».*

Prochainement, la direction voudrait obliger tous les facteurs à compter les recommandés par point de distribution, sur une semaine.

La direction a pour objectif de réduire les instances pour tous les recommandés et autres courriers importants. Et la limite à 15 recommandés les samedis disparaîtrait.

Rien ne justifie ces suppressions d'emplois

Ils vont s'ajouter aux milliers de suppressions d'emplois qui ont lieu chaque année dans le seul but de maintenir, voire d'augmenter les bénéfices de La Poste.

Et La Poste se moque que ces suppressions se traduisent par une dégradation de nos conditions de travail comme elle se moque de la détérioration des services rendus aux usagers que cela entraînera.

Cela n'a pas empêché une cadre de nous dire à cette réunion : *« le but de cette réorganisation, c'est de nous faciliter la vie »* !!!… histoire de nous faire rire sans doute !

Emplois supprimés = chômeurs supplémentaires

A La Poste, des plans de suppressions d'emplois, il y en a partout. Additionnés sur le plan national, ça finit par faire des milliers chaque année. Rien qu'au premier semestre, ce sont près de 6 800 emplois qui ont été rayés, et ces quatre dernières années, ce sont 38 000 emplois qui ont disparu !

La Poste a sa part de responsabilité dans l'augmentation continue du nombre des chômeurs qui jette des centaines de milliers de travailleurs dans la misère.

Course à la rentabilité

Ces suppressions d'emplois sont pour La Poste un des principaux moyens d'augmenter ses bénéfices. Car pour le même travail au total, ça lui fait autant de salaires en moins à payer. Elle fait de l'argent en aggravant le chômage et nos conditions de travail mais aussi en dégradant le service rendu au public.

C'est une politique irresponsable, la même que celle de l'ensemble du patronat : la recherche du profit immédiat et tant pis si cette politique mène toute la société vers la catastrophe.

Partage du travail

Ces suppressions d'emplois et le blocage de nos salaires alors que les prix ne cessent d'augmenter sont les moyens de nous faire payer la crise. Cette crise, nous n'en sommes absolument pas responsables. C'est la crise du système capitaliste, c'est donc aux capitalistes de la payer, pas à nous les travailleurs.

Nous, nous n'avons que notre travail et notre salaire pour vivre. C'est vital pour nous de les protéger et c'est une nécessité d'imposer l'interdiction des licenciements et le partage du travail entre tous les travailleurs, sans diminution de salaires ainsi qu'une augmentation générale des salaires et l'indexation des salaires sur les prix.

NON A LA PROCHAINE REORG A PARIS 17

C'est dans ce contexte de crise qu'à lieu ce plan de suppression d'emploi à Paris 17 et nous n'avons aucune raison d'accepter les projets de la direction.

Actuellement, à Paris 17, il y 14 intérimaires et 3 CDD. Ces camarades font le même travail que nous, nous devons dire notre refus de les voir rejoindre les rangs déjà trop nombreux des chômeurs. La Poste doit les embaucher ! Du courrier à trier et à distribuer, il y en a largement pour tous.

Ici, comme partout, les suppressions d'emplois ne sont pas acceptables. Et quels que soient les scenarii qui nous seront proposés, nous devrons nous y opposer.

Construisons ensemble le Syndicat du 3ème Millénaire

Bulletin d'Adhésion

Je sousigné(e), déclare adherer à la Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT
263, Rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

❑ Mme ❑ Mlle ❑ Mr NOM _____ Prénom _____

Adresse *(1)* _____

_____

Adresse Mail : _____

Bureau, Centre, Filiale, Entreprise privée *(2)* : _____

Poste ❑ Télécom ❑ Filiale ❑ Opérateur privé ❑

Grade Reclassement _____ ou Grade Reclassification _____ Classe _____ Niveau _____

Fonction _____ Indice _____

Contractuel de droit public : Grade _____ Contractuel de droit privé : Grade _____ Classe _____ Niveau _____

N° de Sécurité Sociale : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Année d'entrée aux PTT ou dans l'entreprise : _____ Date de Naissance : |_|_| |_|_| |_|_| (jour mois année)

A _____, le _____ Signature :

Je désire le prélèvement automatique de mes cotisations OUI ❑ NON ❑

Je désire participer à un stage d'accueil OUI ❑ NON ❑

❑ *Porter une croix si nécessaire*

(1) Adresse où vous désirez recevoir le Journal Fédéral Servi Gratuitement aux Adhérents - (2) Rayer la mention Inutile

Codifications
(à remplir par le Syndicat)

Syndicat Dept :

Bureau :

Grade :

Poste ❑

Télécom ❑

Catégorie :

SG ❑
DAT ❑
Cial Gest ❑
Technique ❑
Cadres ❑
Retraités ❑
CFA/CFC/CPA ❑
DOM ❑